

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 22 OCTOBRE 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 37
Nb. de représentés : 5
Nb. d'absents : 11

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux octobre à 17h08, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 42/2070 :

Vote d'une subvention d'investissement en faveur du Centre Communal d'Action Sociale

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANE Jean François, VALY Nazir, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, BEDIER Corine, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal, BOYER Thierry.

REPRESENTE (S) :

MM. FERDE Thérèse (par M. MINATCHY Mariot), GUIEN Marie Claire (par M. DAMOUR Kichena), MALET Viviane (par M. LORION David), HOARAU Berthe Denise (Mme PAPY Anne Marie), BELLON Stéphen (par Mme AHO NIENNE Sandrine).

ABSENTS :

MM. TAN Willy, MOREL Didier, PERIANAYAGOM Albert, ACAPANDIE Freddy, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 27 octobre 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 15 octobre 2025.



Le Maire,

Agence de l'écidre
91000 Saint-Pierre 97400
Date de dépôt : 22-2070-DE
Date de dépôt : 27/10/2025
Date de dépôt : 27/10/2025
David LORION

Affaire n°42/2070 : Vote d'une subvention d'investissement en faveur du Centre Communal d'Action Sociale.

Direction Générale des Services

Le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil Municipal que le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Pierre a sollicité la Commune afin de lui attribuer une subvention d'investissement de 150 000 € HT (cent cinquante mille euros HT) au titre de l'année 2025.

Cette demande est motivée par la nécessité de remplacer les véhicules adaptés du service Handitrans et d'investir dans du matériel informatique et bureautique dans une optique de modernisation de ses services.

Considérant que la Mairie de Saint-Pierre développe une politique sociale volontariste sur son territoire ;

Considérant que le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Pierre a pour mission de mettre en œuvre l'action sociale communale afin de répondre aux besoins des populations ;

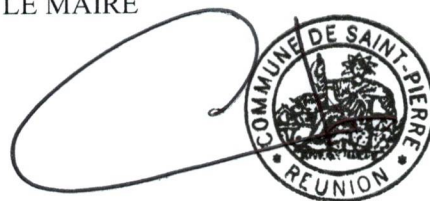
Considérant que les projets d'investissement du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Pierre au titre de l'année 2025 s'inscrivent dans les objectifs de la politique sociale de la Mairie ;

Ceci exposé,

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER** l'attribution d'une subvention d'investissement d'un montant de 150 000 € HT en faveur du CCAS ;
- **D'APPROUVER** le projet de convention joint en annexe ;
- **DE PRELEVER** les crédits sur la ligne budgétaire 420 20415321 26 RE25000087 ;
- **DE L'AUTORISER** lui, son représentant ou toute personne habilitée, **A SIGNER** toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



David LORION